

COMMUNE DE VILLEMONTAIS

(loire)

EXTRAIT

DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARR582025

Madame le Maire de la Commune de VILLEMONTAIS (Loire)

Vu le Code de la route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983,

Vu le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route,

Vu les pouvoirs qui lui sont conférés en matière de réglementation de la circulation,

Considérant les travaux de dissimulation des réseaux d'électricité et d'éclairage public, rue Monseigneur Dadolle, effectués par l'entreprise CEGELEC Centre Est de Dardilly

ARRETE

Article 1 :

La rue Monseigneur Dadolle sera interdite à la circulation et au stationnement du numéro 17 au numéro 32, sur une période de six jours du 08 décembre 2025 au 07 janvier 2026.

Article 2 :

Une déviation et une signalisation seront mise en place par l'entreprise CEGELEC.

Article 3 :

Madame le Maire sera chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

* L'entreprise CEGELEC

* Gendarmerie de VILLEREST (Loire)

Fait à Villemontais, le 1^{er} décembre 2025
Le Maire,

Marie Françoise GAUME



The seal is circular with a blue border. Inside the border, the words 'MUNICIPALITE DE VILLEMONTAIS' are written in a circular pattern, with 'LOIRE' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a castle, a tree, and a figure.